

**CHAMPIONNATS SUISSES  
D'ETE DE LA RELEVE  
C & D**

**28 - 30 JUIN 2024**

**PISCINE NEUFELD  
(BERN)**

Swiss Aquatics Diving, Lindenpark / Lindenhofstr. 1, 3048 Worblaufen

Worblaufen, le 29 avril 2024

Chers amis du plongeon,

Swiss aquatics diving vous invite aux **Championnats suisses d'été de la relève C& D 2024**.

Nous sommes heureux d'avoir un organisateur adéquat avec le Schwimmklub Bern et de pouvoir organiser ces compétitions du **28 au 30 juin 2024** à la Piscine de Neufeld à Bern.

Salutations sportives

**Swiss Aquatics Diving**



Pascal Julmy

Directeur sportif

SUPPLIERS



NOSERGROUP

PARTNERS



SWISSLOS



## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Responsable	Swiss Aquatics Diving (SAD)
Organisateur	Swiss Aquatics Diving (SAD)
Responsable de la compétition	Peter Gildemeister
Gestion technique	Thomas Bachmann
Responsable des juges	Michael Geissbühler
Lieu	Piscine Neufeld, Neubrückestrasse 133, 3012 Bern

## DONNÉES TECHNIQUES

INFRASTRUCTURE	2 x 3m TREMPLINS	
	2 x 1m TREMPLINS	
	PLATES-FORMES	1, 3 et 5 mètres
	Dryland, airtracks, etc.	

## DÉLAIS

INSCRIPTION OUVERTES	dès le 6 mai 2024	via Dive recorder
DÉLAI D'INSCRIPTION	10 juin 2024 à 08h00	
<b>RÉSERVATIONS RESTAURATION</b> <i>UNIQUEMENT SAMEDI ET DIMANCHE À MIDI</i>	jusqu'au 24 mai 2024	à <a href="mailto:diving@skbe.ch">diving@skbe.ch</a>
INSCRIPTION DES JUGES	jusqu'au 7 juin 2024	à <a href="mailto:mbg1948@bluewin.ch">mbg1948@bluewin.ch</a>
LISTES DE PLONGEON	jusqu'au 24 juin 2024 à 08h00	via Dive Recorder

## COORDONNÉES ET FLUX D'INFORMATIONS

- Tous les clubs sont priés de désigner **une personne de contact** (chef de délégation) au secrétariat swiss aquatics ([diving@swiss-aquatics.ch](mailto:diving@swiss-aquatics.ch)). Toutes les informations sont transmises uniquement à cette personne.
- Les inscriptions et les protocoles de plongeur doivent être effectués par Dive Recorder. Les annonces par e-mail ne seront pas acceptées. Les inscriptions doivent être contrôlées par l'entraîneur responsable.
- Des instructions ont été créées pour l'inscription par online-sheet (<https://iabs.ch/index.php/online-sheets>)
- Les clubs sont priés d'inscrire obligatoirement leurs juges pour chaque journée de compétition avant la date limite d'inscription. Les protocoles de plongeur enregistrés seront envoyés aux clubs par e-mail après la date limite d'inscription pour vérification et correction. La veille de la compétition, tous les protocoles seront imprimés et mis à disposition des clubs au bureau de la compétition. Les protocoles doivent être remis signés par l'athlète et l'entraîneur avant la séance technique.

## FRAIS DE DÉPART

Les frais d'inscription s'élèvent à **CHF 20.00** par départ/ participants et seront facturés par Swiss Aquatics Diving après la compétition.

## PÉNALITÉS

- Les inscriptions effectuées après le délai d'inscription seront facturées à doubles.
- Pour les listes de plongeurs soumises en retard, une pénalité de **CHF 20.00** est due.
- Des changements de plongeurs ne seront acceptés que jusqu'à 24 heures avant la compétition, par écrit sur place ou par le formulaire prévu à cet effet, et doivent être signés par l'entraîneur responsable et l'athlète.
- Des changements de plongeurs tardives (dès 24 heures, mais au plus tard 3 heures avant la compétition), une pénalité de **CHF 25.00** sera facturé. **Passé ce délai, plus aucune modification n'est possible !**
- Les inscriptions tardives sont possibles jusqu'au 26 juin 2024 avec **CHF 25.00** d'amende par inscription.
- En cas de non-présentation, les frais d'inscription seront facturés à 100%.
- En cas d'absence injustifiée un supplément de **CHF 25.00** sera facturé.
- Aucune amende n'est due sur présentation d'un certificat médical récent, mais celui-ci doit être remis au bureau technique des avant le début de la compétition.

## JUGES

Tous les titulaires d'un brevet de juge-arbitre SAD sont tenus de se mettre régulièrement à disposition comme juges lors des championnats suisses. Conformément à l'art. 1.9 du règlement 4.2, les clubs participants sont tenus d'annoncer au moins un juge qualifié pour l'ensemble de la compétition. Les juges inscrits doivent participer à la séance technique.

- Il est interdit de juger et de coacher en même temps.
- Les frais de déplacement / d'hébergement et de restauration sont à la charge des clubs concernés.
- Les frais de pénalité pour une absence de juge s'élèvent à **CHF 200.00** par jour de compétition et sont perçus sur toute la période de la compétition.
- Si une inscription arrive après le délai d'inscription, une amende de **CHF 100.00** sera facturée au club concerné.

## RÈGLEMENT

Les règlements de swiss aquatics pour l'organisation des Championnats suisses du 20 avril 2024, y compris les règles antidopage, s'appliquent.

## ÉLIGIBILITÉ

- Licence annuelle de swiss aquatics requise et obligatoire
- Tous les athlètes ne commencent que dans leur groupe d'âge :
  - Filles / Garçons Jeunes C : nés en 2012 et 2011
  - Filles / Garçons Jeunes D : nés en 2013 et plus jeune

## CATÉGORIES, DISCIPLINES ET PROGRAMMES DE SAUT

Les règles de catégories, disciplines et programmes de saut s'appliquent selon le règlement 4.2 Championnats suisses de plongeon / CS-DI art. 3.2 / 3.3 et doivent être déclarer.

- Filles & Garçons
- Jeunesse C & D
- Tremplin 1m
- Tremplin 3m
- Plate-forme 5m Jeunesse C
- Plongeon synchronisé au tremplin 1m
- Plongeon synchronisé au tremplin 3m Jeunesse C
- Combiné (3m & Plate-forme)

Conformément au règlement, les compétitions des catégories C et D sont organisées sous forme de finales.

## PRIX

Selon règlement 4.2 art. 3.4

Diplôme pour les trois premiers de chaque catégorie individuelle et médailles pour les athlètes *suisses*.

## DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Les horaires seront concrétisés et publié après le délai des inscriptions, selon les effectifs d'inscription.

**HORAIRES PROVISIOIRE (Sous réserve de modifications)**
**LES COMPÉTITIONS PEUVENT ÊTRE REGROUPÉES OU SÉPARÉES APRES LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS !**

<b>Vendredi, 28. juin 2024</b>	Entrainement	14h00 – 15h45	
	Séance technique / Réunion des juges	15h00	
	Plate-forme Jeunesse C Filles	16h00	Finale directe
	Plate-forme Jeunesse C Garçons		Finale directe
<b>Samedi, 29. juin 2024</b>	Entrainement	08h00 – 09h45	
	Séance technique / Réunion des juges	09h00	
	Tremplin 1m Jeunesse C Garçons	10h00	Finale directe
	Tremplin 3m Jeunesse C Filles		Finale directe
	Tremplin 1m Jeunesse D Garçons		Finale directe
	Tremplin 3m Jeunesse D Filles		Finale directe
	Plongeon synchronisé 3m Jeunesse C Garçons		Finale directe
	Plongeon synchronisé 3m Jeunesse C Filles		Finale directe
	<b>Dimanche, 30. juin 2024</b>	Entrainement	08h00 – 09h45
Tremplin 1m Jeunesse C Filles		10h00	
Tremplin 3m Jeunesse C Garçons			Finale directe
Tremplin 1m Jeunesse D Filles			Finale directe
Tremplin 3m Jeunesse D Garçons			Finale directe
Plongeon synchronisé 1m Jeunesse C Filles			Finale directe
Plongeon synchronisé 1m Jeunesse C Garçons			Finale directe
Plongeon synchronisé 1m Jeunesse D Filles			Finale directe
Plongeon synchronisé 1m Jeunesse D Garçons			Finale directe
Combiné (3m + Plate-forme) C Filles			Finale directe
Combiné (3m + Plate-forme) C Garçons			Finale directe

## RECOMMANDATION D'HÔTEL

IBIS Bern Expo      Guisanplatz 4, 3014 Bern  
[plus d'informations](#)

Moxy Bern Expo      Trüsselstrasse 4, 3014 Bern  
[plus d'informations](#)

Prizeotel Bern City      Viktorianstrasse 21, 3013 Bern  
[plus d'informations](#)

Les clubs doivent prendre en charge les frais d'hébergement (hôtel), les frais de déplacement et les frais de restauration de leurs athlètes, entraîneurs et autres collaborateurs, tels que les juges, et sont responsables de l'exactitude des réservations.